

Bagneux,
Le 9 décembre 2021
—
Communiqué de presse

Prix #Activeurdeprogrès 2022 : candidatez pour valoriser votre engagement inclusif

Le prix #Activeurdeprogrès 2022, qui récompense les démarches inclusives et innovantes développées par les entreprises et les organismes de formation professionnelle, est ouvert.

Cette 3^e édition récompensera les organisations engagées pour l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap dans six catégories complémentaires, ainsi qu'un prix « Coup de Cœur » décerné par vote du public.

Les candidats ont jusqu'au vendredi 28 janvier 2022 pour déposer leur dossier [en ligne](#).



Récompenser les actions en faveur de l'emploi et la formation des personnes handicapées

Le prix #Activeurdeprogrès distingue **des actions concrètes développées par tout type d'entreprises privées ou d'organismes de formation professionnelle**, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, ayant eu un **impact positif en faveur de l'emploi ou de la formation de personnes handicapées et d'un monde du travail plus inclusif**. C'est l'occasion pour les lauréats, mais aussi l'ensemble des candidats, de **témoigner de manière forte de leur engagement**, de celui de leurs collaborateurs et de leur organisation.



En plus de **soutenir ces initiatives et de leur offrir une belle visibilité**, pour qu'elles deviennent des exemples à suivre au-delà des obligations légales, le prix #Activateurdeprogrès a pour objectif de **montrer le handicap sous un aspect valorisant et positif** comme source de progrès pour l'entreprise.

*La 1^{ère} édition du prix en 2019 a suscité l'intérêt de nombreuses entreprises et a été remportée par la société Linevia localisée en Bretagne. En mars 2021, la 2^{ème} édition a récompensé **13 lauréats dans 6 catégories**. Le Prix "Coup de cœur" du public a été attribué à Traje'Oh, un dispositif de VINCI (en savoir plus [ici](#)).*

Les six catégories du prix #Activateurdeprogrès 2022

1. **Catégorie « Activateur de recrutement et d'accès à l'emploi » ;**
2. **Catégorie « Activateur de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle » ;**
3. **Catégorie « Activateur d'alternance » ;**
4. **Catégorie « Activateur de sensibilisation et communication » ;**
5. **Catégorie « Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un Travailleur indépendant handicapé (TIH) »,** qui récompense les initiatives qui développent les relations avec des Établissements et services d'aides par le travail (ESAT), des Entreprises adaptées (EA), les Travailleurs indépendants handicapés (TIH) ou les Travailleurs handicapés (TH) en portage salarial.
6. **Catégorie « Le Progrès c'est moi/c'est nous »,** dédiée à des personnalités ou des équipes porteurs d'actions positives en faveur de l'emploi ou de la formation des personnes handicapées.

Après un vote du public, un prix « Coup de Cœur » sera également décerné à l'un des six lauréats lors de la soirée de remise des prix.

Un jury de professionnels, rassemblé autour de sa Présidente Audrey Richard, DRH du Groupe Up et Présidente de l'Association Nationale des DRH (ANDRH)

- **Christian Sanchez**, coprésident du Manifeste inclusion, conseiller social, LVMH ;
- **Tanguy de Belair**, directeur de l'Inclusion et de la Diversité pour le groupe VINCI, lauréat du prix « Coup de cœur » du public en 2021 ;
- **Emmanuelle Dal'Secco**, journaliste pour *Handicap.fr* ;
- **Ivan Talpaert**, délégué régional Agefiph en Hauts-de-France ;
- **Hadda Guerchouche**, coach et préparatrice mentale, image de la campagne « Le progrès c'est moi » de l'Agefiph ;
- **Roselyne Haeck**, responsable Diversité de Castorama ;
- **Sylvain Reynaud**, président de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) ;
- **Jaleh Bradea**, directrice Inclusion et égalité des chances du Groupe Vivendi et membre du Conseil scientifique de l'URHH ;
- **Bénédicte Sauer**, directrice d'Osons l'égalité ;
- **Hugues Defoy**, directeur de la Mobilisation du monde économique et social à l'Agefiph ;
- **Elvire Hernandez**, chargée d'étude et de développement à l'Agefiph à Bordeaux ;
- **Sonia Morel**, directrice du Cap emploi Aveyron.



L'agenda 2022

- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne** : vendredi 28 janvier 2022
- **Réunion du jury** : mardi 8 mars 2022, à l'Agefiph
- **Cérémonie de remise des prix** : mardi 29 mars 2022, à Lille dans le cadre de l'Université du Réseau des référents handicap (URRH)

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96